

COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE AU TUNNEL SOUS LA MANCHE

CHANNEL TUNNEL INTERGOVERNMENTAL COMMISSION

M.E.D.D.E
Secrétariat Général au Tunnel sous la Manche
Tour Séquoia
92055 PARIS LA DEFENSE cedex
Téléphone : 01 40 81 78 81
Télécopie : 01 40 81 78 79

Secretariat
Office of Rail Regulation
One Kemble Street
LONDON WC2B 4AN
Direct line : 020 7282 2047
Facsimile : 020 7282 2041

Nos réf. : D. 15676

Paris, le 28 mai 2015

Sécurité, sûreté et interopérabilité dans le Tunnel sous la Manche : invitation au séminaire des parties prenantes organisé par la Commission intergouvernementale au Tunnel sous la Manche le 26 juin 2015

Madame, Monsieur,

En tant qu'autorité nationale de sécurité au sens de la Directive 2004/49/CE, la Commission intergouvernementale au Tunnel sous la Manche (CIG) est l'organisme binational chargé par la France et le Royaume Uni d'appliquer les mesures prévues par la Directive en vue de mettre en œuvre un régime de sécurité unifié pour le Tunnel sous la Manche. La CIG produit un cadre réglementaire binational (y compris, quand cela est nécessaire, des règles nationales) en matière de sécurité et d'interopérabilité ; elle supervise la performance d'Eurotunnel et des entreprises ferroviaires utilisant le tunnel. Elle est assistée dans ses travaux par le Comité de sécurité, organe juridiquement chargé de la conseiller sur les questions de sécurité.

Suite au premier séminaire tenu le 12 février 2014, la Commission intergouvernementale invite toutes les parties intéressées à une nouvelle rencontre qui se tiendra à Lille le 26 juin 2015, dans les locaux de l'IFSTTAR (20 rue Elisée Reclus, 59666 Villeneuve d'Ascq) de 11h00 à 16h00 heure locale.

La discussion sera menée par le Comité de sécurité et portera sur les questions d'actualité :

- publication d'une règle nationale applicable aux trains de passagers ayant une résistance au feu de 15 minutes (STI Loc&Pas, article) ;
- évolution des règles d'évacuation pour les trains de passagers ;
- mesures prises après l'incendie du 17 janvier 2015 ;
- comment les services d'urgence binationaux gèrent les incidents graves ;
- résultats de l'audit de l'autorité de sécurité nationale et plan d'amélioration ;
- aspects concernant la sûreté, déclaration d'intention des gouvernements.

La réunion se tiendra en français et en anglais, avec interprétation simultanée.

.../...

Un ordre du jour détaillé sera envoyé aux participants en temps utile. La participation est gratuite, mais la CIG n'est pas en mesure de couvrir les frais de transport et d'hébergement des participants. Si votre organisme souhaite participer au séminaire, merci de contacter les secrétariats par mël : Corinne.Menage@developpement-durable.gouv.fr et debbie.daniels@orr.gsi.gov.uk ou aux adresses ci-dessus, au plus tard le 12 juin 2015, en indiquant le nom de deux participants au plus. Pour toute question relative au séminaire, n'hésitez pas à contacter les secrétariats.

Dans la conduite de son travail, la CIG, en tant qu'autorité de sécurité, attache la plus grande importance au point de vue des parties prenantes. Nous espérons que le séminaire du 26 juin attirera une audience nombreuse et suscitera des échanges nourris.



Pascale Andreani

Présidente de la Commission intergouvernementale



Caroline Wake

Présidente du Comtié de sécurité

Translation

Dear Sir or Madam,

Safety, security and interoperability in the Channel Tunnel: invitation to Channel Tunnel Intergovernmental Commission stakeholder workshop, 26 June 2015

As national safety authority in terms of Directive 2004/49/EC, IGC is the bi-national body entrusted by the UK and France with the tasks regarding railway safety set out in the Directive in order to ensure a unified safety regime for the Channel Tunnel. The IGC has the task of providing a bi-national regulatory framework (including national rules where necessary) for safety and interoperability and for supervising the performance of both Eurotunnel and railway undertakings using the Channel Tunnel. It is supported in this continuing work by its statutory safety advisory body, the Channel Tunnel Safety Authority.

Following the first seminar held on 12 February 2014, the Intergovernmental Commission is inviting all interested stakeholders to a workshop in Lille on 26 June 2015. The workshop will take place at the premises of IFSTTAR (20, rue Élisée Reclus, -59666 Villeneuve d'Ascq) in Lille from 11h00 to 16h00 CET.

The discussion will be led by the Channel Tunnel Safety Authority and will focus on current issues :

- Publication of a national rule for passenger trains with a 15 minute fire resistance (TSI Loc&Pas rule, article 7.3.2.21);
- Evolution of evacuation rules for passenger trains;
- Measures taken after the 17th January fire;
- How we manage bi-national emergencies; and
- Outcome of the national safety authority audit and improvement plan
- Security issues, Declaration of Intent of the governments

The workshop will be conducted in English and French. Simultaneous translation will be provided.

A full agenda will be provided to interested participants in due course. The event is free to attend, though IGC is unable to reimburse the travel and accommodation costs of participants. If you or your organisation would like to attend, please reply to the Secretariat (Corinne.Menage@developpement-durable.gouv.fr and debbie.daniels@orr.gsi.gov.uk) or at the above postal addresses) giving the name(s) of up to two participants by no later than 12 June 2015. Please also feel free to contact the Secretariat if you have any further questions about the workshop.

.../...

The IGC places critical importance on the views of stakeholders informing our work as the national safety authority for the Channel Tunnel. We hope for a well-attended and interactive discussion on 26 June.

Yours sincerely

Handwritten signature of Pascale Andreani in black ink.

Pascale Andreani

Chair

Channel Tunnel Intergovernmental Commission

Handwritten signature of Caroline Wake in blue ink.

Caroline Wake

Chair

Channel Tunnel Safety Authority